**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 62 (1974)

Heft: 2

**Rubrik:** Le monde du travail

Autor: [s.n.]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Le rôle de la Femme dans la Famille

« La conception que l'homme et la femme se font de teur rôle dans la famîlle, tel est le titre d'une enquête réalisée en Suisse et dont les résultats ne sont pas encore dévoilés au public. Mais ils jauront, j'en suis sûre, un certain retentisse-

Suisse et dont les resultats ne sont pas encore accore au pourte. Au pour le perle Bugnion-Secrétan, qui assistèrent à l'élaMembres de la Commission suisse de l'Unesco. Mmes Marie Boehlen et Perle Bugnion-Secrétan, qui assistèrent à l'élaboration du programme de l'Unesco pour la promotion pes femmes, eurent l'idée d'aller chercher ee qu'il en était pour les
femmes suisses. Pourquoi n'avaient-elles, à l'époque, pas le droit de vote? Comment vivaient-elles? Quel rôle pensaient-elles devoir jouer? Combien d'entre elles travaillaient, et pourquoi?

Ainsi fut mise sur pied cette enquête, plus large dans sa conception que celle du Marché commun, axée sur le travail de

ta temme. Avant d'en savoir plus long — en mars, peut-être — apprenez que la vie de la femme suisse est prédestinée. Condition-née par sa situation géographique, économique et sociale, elle se fait une conception de son rôle très, très traditionnelle. On l'a élevée ainsi, elle élève sa fille [de même qui, à son tour... Il faudrait donc que les choses changent. Mais voyons d'un peu plus près ce que Mme Perle Bugnion a bien voulu nous dire de l'enquête.

Réalisée techniquement par l'Insti-tut social de l'Université de Zurich, elle a donné naissance à un rapport de 500 pages, résumé en une brochure de 50 pages, résumé en une brochure de 50 pages que Mme Bugnion est en train de traduire en français. Rap-port et brochure seront très prochai-nement disponibles. Leur importance a d'orse et détà semble asses grande a d'orse et détà semble asses grande a d'ores et déjà semblé assez grande au Conseil fédéral pour qu'il décide de les soumettre à la prodédure de consultation préalable.

#### La Suisse en quatre zones

L'un des intérêts de cette enquête, c'est de ne pas subdiviser la Suisse selon les ethnies mais selon quatre

- zones urbaines des cantons développés;

zones rurales des cantons développés ;

villes des cantons sous-déve-

loppés;
— zones rurales des cantons sous-développés.

Entre ces différents milieux, des Entre ces différents milieux, des différences profondes, sensibles particulièrement pour les femmes. Penséz, par exemple, à l'instruction. La jeune fille sans ressources de la ville de Zurich — ou de Genève, Lausanne, etc. — aura plus de chance de bénéficier d'une instruction qu'une autre-d'un milieu même plus aisé, dans une zone rurale. Il n'en va pas forcément de même pour les garcons dont on accepte plus facilement qu'ils « s'exilent » dans une ville, achever leur formation.

On s'aperçoit ainsi que les vies de femmes bâloise et lausannoise se ressemblent plus que celles d'une Lau-sannoise et d'une habitante du Gros-

La conception que l'homme et la femme se font du rôle de cette der-nière, en Suisse, implique une discri-mination manifeste à Afégard de la femme. Pour Mme Bugnion: «Il est clair que toute l'éducation de la femme, tant familiale que scolaire, la

moule pour rester dans son rôle de femme, Aux hommes, toutes les ac-tivités extérieures, à la femme, la maison. C'est encore plus sensible dans les milieux sociaux-économiques défavorisés.

La grande majorité des femmes de La grande majorite des tenimes de notre pays qui travaillent le font par nécessité. Chez les femmes comme chez les hommes existe un fort pré-juée contre les femmes qui travail-lent. Les hommes le ressentent avant tout comme une atteinte à leur pres-tige. Mine Ruspilon Secrétan les détige. Mme Bugnion-Secrétan le dé-

C'est ainsi que l'on en arrive à la situation absurde où l'on voit des femmes surchargées parce quelles doivent travailler et continuer néandoivent travailler et continuer néan-moins à remplir leur rôle tradition-nel (ménage, éducation, etc.) alors que d'autres ont des capacités parfaite-ment sous-employées une fois que leurs enfants sont hors de la coquille.

La proportion des femmes qui retravaillent à ce moment-là est très faible. Il y a là une grande déperdition de valeur économique, une ab-sence d'utilisation du potentiel cul-turel, politique et professionnel de la

C'est d'ailleurs pour cela que l'Unesco tente de hâter la promotion de la femme dans les pays en voie de développement.

L'éducation

- Sur le plan de l'éducation en gé-— Sur le plan de l'education en ge-néral, la Suisse est scandaleusement en retard sur le reste de l'Europe. Quant au pourcentage d'étudiantes dans ses universités, elle arrive tout en queue, ne réussissant à précéder que le Portugal et l'Albanie !

que le Portugal et l'Albanie! Il faut une certaine dose d'agres-sivîté pour arriver à quelque chose dans la vie. Or, toute l'éducation des filles tend à diminuer cette agressi-

De plus, la vie de la femme comprend une période qui lui est propre, la pé-riode de maternité. Il faudrait l'édu-quer à cette vie en trois cycles : carrière — interruption de maternité — reprise de la carrière; prévoir un recyclage pour la réintégration pro-fessionnelle.

Pourquoi cette enquête

— Nous aimerions, par cette en-quête, provoquer un changement dans la conception que la femme se fait de son rôle. Nous voudrions parve-nir à des interventions dans les do-maines de l'éducation, des équipemanies de l'education, des equipi-ments sociaux pour les jeunes en-fants, des aménagements du travail à mi-temps, notamment pour cela, nous espérons beaucoup du Congrès de 1975. Martine Chenou

# UNE TRÈS JEUNE MAÎTRESSE DE GYM...



Mlle Danielle Hug, 21 ans, prépare son brevet fédéral de maîtresse d'éducation physique et de sports, mais elle enseigne déjà dans une école privée

— Trouve-t-on facilement un poste comme le vôtre dans les écoles offi-cielles ?

-Cela dépend des cantons. Dans le canton de Vaud, par exemple, il y a des places disponibles, mais, hélas, en Valais, d'où je viens, tout est saturé!

— Est-ce le seul problème de cette

— A mon avis, il y en a un autre: la maîtresse d'éducation physique et de sports ne saurait avoir sa place dans une école de garçons.

- Et pourtant, n'a-t-on pas réalisé, — Et pourtant, n'a-t-on pas reaise, à notre époque, que la femme peut étre l'égale de l'homme sur tous les plans et qu'il n'y a plus de métier essentiel-lement féminin ou destiné à être exercé uniquement dans un univers de femmes?

— Cependant, je vous dis mon opi-nion sur ce point — et je vous en parle en connaissance de cause — puisque j'ai enseigné à des garçons. Tout ce dui les intéresse, c'est le football... Non, croyez-moi, je préfère de beau-coup enseigner à des filles.

— Et comment les maîtres de gym-nastique et de sport réagissent-ils à votre égard? Vous considèrent-ils comme leur égale?

A vrai dire, je ne saurais pas vous répondre vu que je n'ai pas encore eu

l'occasion de me mesurer à eux professionnellement.

— Qu'est-ce qui vous a attirée dans ce métier ?

ce métier?

— J'adore le sport et j'ai énormément de plaisir à faire ressentir aux
enfants ce que je ressens moi-même: cet enthousiasme pour le ski, le patinage, la natation et l'athlétisme, sports
que je pratique depuis l'âge le plus
tendre.

— Pensez-vous quitter l'école privée pour les écoles officielles quand vous aurez votre brevet?

aurez votre brevet?

—Je ne puis encore le dire, mais je
sais que je n'aurai aucun problème en
ce qui concerne les écoles de la ville.
En revanche, si j'avais fait mes études
à Macolin, je serais obligée de rester
dans l'enseignement privé.

— Et pourquoi cela?

—Je n'ai moi-même jamais compris

 Je n'ai moi-même jamais compris cette discrimination. Ainsi, même si un maître ou une maîtresse est très doué et très pédagogue il " un mattre ou une mattresse est très doué et très pédagogue, il n'est pas accepté par les sphères officielles s'il vient de Macolin. Et pourtant, l'enseignement de Macolin est excellent.

—En général, le métier est-il bien payé?

- Dans les écoles privées, le salaire — Dans les écoles privées, le salaire est évidemment inférieur à celui des écoles officielles, d'autant plus que les premières ne reçoivent pas de subsides. Mais les traitements varient même au sein des écoles de la ville. C'est ainsi que les maîtres et maîtresses d'éducation physique et de sports reçoivent moins dans les sections primaires qu'eux secondaire. maires qu'au secondaire.

— Pouvez-vous citer un chiffre?

— Je crois que cela peut aller jus-qu'à 16, 18 ou 20 fr. l'heure. C'est beaucoup pour une personne célibataire, donc sans charges de famille.

Il est vrai que vous êtes céliba-

- Oui, mais je vais me marier sous

— Continuerez-vous à exercer votre métier malgré tout? - Bien sûr ! En tout cas encore deux

à trois ans.

Donnez-vous des cours toute la

— J'ai quatorze heures de cours par scmaine, mais je trouve que, pour une femme, c'est bien suffisant, d'autan plus que je dois m'entraîner pour mon brevet à côté de mon travail d'enseignement.

— Vous n'assurez donc pas, actuel-lement, un horaire complet?

— L'horaire complet compte de 28 à 32 heures hebdomadaires. C'est un horaire d'homme. Aucune femme de ma connaissance n'en fait autant... Ah! ma connaissance n'en fait autant... An i oui, à une seule exception près : mon amie valaisanne qui, elle, travaille à plein temps ou presque, c'est-à-dire vingt heures par semaine, parce qu'ille inclut dans ces heures des cours de rythmique et de natation.

— Les heures de sports sont-elles omprises dans vos quatorze heures de ours?

- Hélas non. Je n'enseigne actuelle-— Hélas non. Je n'enseigne actuelle-ment que la gymnastique. D'ailleurs, à l'école où je travaille, les classes n'ont qu'une heure par semaine d'édu-cation physique, excepté deux classes, qui ont deux heures. C'est avec ces dernières que j'avais voulu faire le parcours Vita, mais tout est tombé à l'eau parce que la direction trouvait l'eau parce que la direction trouvait qu'on perdait beaucoup trop de temps qu'on perdait beaucoup trop de temps avec les déplacements sur le terrain. Alors je m'attache à donner à mes élèves au moins une certaine éducation physique et un bon maintien, et à leur inculquer une bonne dosse d'enthousiasme par des jeux collectifs entrainants ou dans le cadre des camps de ski. Parce qu'une heure de gympatique dans une semaine, qu'est-cenastique dans une semaine, qu'est-ce que c'est? Rien du tout!

J. P.

# La maîtresse d'éducation physique et de sports

#### APTITUDES REQUISES

Bonne santé, souplesse et force physique. Aptitudes pédagogi-ques, psychologiques et socia-les; sens des responsabilités; dynamisme; bonne résistance physique et nerveuse, bonne physique et nerveuse, bonne élocution. Etre familiarisée avec toutes les disciplines de l'éducation physique et s'être formée dans une ou deux spécialités (ski, natation, athlétisme, danse, par exemple).

#### MOYENS DE FORMATION

Titre fédéral : Pour obtenir le brevet fédéral de gymnastique, il faut possé-der un certificat de maturité reconnu valable (le diplôme de culture générale du gymnase n'est pas reconnu) ou le brevet l'Ecole Normale de l'Ecole Normale et avoir suivi durant deux ans les cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sport organisés par l'Uni-versité de Lausanne (le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires). Formation compatible avec une activité d'institutrice.

Diplôme de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin (préparation en deux

Il n'est pas reconnu pour l'enseignement dans les établisse-ments officiels. Il peut servir ments officiels. Il peut servir dans l'enseignement privé: maîtresse de sports indépen-dante, dans des clubs, des sta-tions touristiques, entraîneuse sportive, etc. Les candidates sans baccalauréat peuvent préparer le diplôme de Macolin (âge minimum : 18 ans).

Lieu de travail : halle de gymnastique; nature; terrain de sports aménagé; piscine; piste de course, de ski, patinoire, etc.

Diplôme fédéral No 1 pour l'enseignement de la gymnas-tique dans les écoles moyennes (primaires et secondaires), ler degré, pour les élèves jusqu'à 16 ans, ou diplôme fédéral No 2 pour l'enseignement des sports. pour l'enseignement des sports dans les écoles supérieures (gymnase, technicum, université, écoles professionnelles, 2e degré de l'enseignement).

Elle est spécialisée dans cet enseignement dans des classes de différents niveaux : primaire, secondaire, gymnasial ou universitaire, ou dans des

#### PROGRAMME DE FORMATION :

La future maîtresse d'éducation physique et de sports se familiarisera avec l'équipement d'une halle de gymnastique (barres parallèles, poids, haltères, cordes lisses ou à nœuds, cheval d'arçon, barres pour le saut, tapis de sol, etc). Son rôle futur étant d'améliorer la condition physique de ses élèves par la pratique de la gymnastique, des sports et des jeux, elle devra savoir enseigner des exercices physiques avec ou sans matériel, organiser, diriger, enseigner et arbitrer des jeux comme le basketball, par exemple, enseigner les éléments, les techniques de certains sports, comme la natation, le ski, le patinage, etc., aider individuellement les élèves à améliorer leur technique ou leurs performances et les préparer à certaines épreuves sportives, prendre la responsabilité de cours organisés par des sociétés ou des cantons, être entraîneuse d'un club privé et connaître une spécialité à fond : athlétisme, ski, sauvetage, courses d'orientation, danse, rythmique, ou autre.

Le programme d'enseignement est contenu dans les manuels fédéraux pour l'enseignement de la gymnastique scolaire, mais la matière d'enseignement et la répartition par degré relèvent des compétences de la Commission fédérale de gymnastique et de sport. Le programme d'enseignement appliqué variera selon l'âge et le développement physique des élèves et selon les classes dont la maîtresse d'éducation physique et de sports aura la charge.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

#### La demande :

Régulière dans cer-tains cantons (Vaud, par exemple).

Perspectives d'avenir: La maîtresse d'édu-cation physique et de sports peut se spécialiser dans une discipline particulière, devenir soit inspectrice d'éducation physique, d'éducation physique, soit expert ou conseil auprès des autorités cantonales ou fédérales ou bifurquer vers les professions voisines : entraîneuse sportive, athlète ou sportive profession-profession nelle, organisatrice de manifestations manifestations spor-tives diverses, institu-trice, maîtresse d'en-seignement secondai-re ou maîtresse spé-cialisée (dessin, chant, éducation musicale, travaux manuels, etc)

#### L'offre :

Un métier sain, qui vous garde en forme toute la vie et qui procure aussi la joie de travailler dans une constante atmosphère de jeunesse et d'enthousiasme

## CONDITIONS DE TRAVAIL

#### Horaire :

En général celui des écoles et collèges.

#### Congés :

Congés scolaires.

#### Traitement:

Dépend des écoles et des degrés (primaire, secondaire ou supé-rieur). Il faut compter entre 16 et 20 francs l'heure, environ

Une des sources : Orientation professionnelle, Lausanne.